

Image not found or type unknown



aide moi svp je sais plus quoi faire

Par **fred79**, le **24/05/2011** à **12:03**

bonjour

je voudrais savoir si on peu changer d'avocat si un jugement a été donner. en sachant que le juge nous demande de faire une médiation. mais moi je pensée que la médiation ne serre a rien .

parce que mon avocate ne ma pas défendu et je vais perdre la garde de mes enfants alors que je les élevés pratiquement seul et je continu a assure pour eux.

ma fille porte mon nom et mon fils porte le sien